

Département de la Lozère  
**COMMUNE DE LAVAL-ATGER**  
**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 18 mai 2016**

Date de convocation : 11/05/2015

Date d'affichage : 11/05/2015

NOM Prénom	Présent	Absent	Procuration à	SIGNATURES
BELLEDENT Thierry	X			
CHAMP Alain	X			
CHAMP René	X			
CHAZAL Joseph	X			
COMBIN Claudette	X			
GREGORI Sandrine	X			
RAMBEAU Bernadette	X			
ROUVEYRE Emile	X			
THOMAS Josette	X			
<b>Total</b>	<b>9</b>			

**Ordre du jour :**

- **Commune nouvelle**
- **Amendes de police**
- **Questions diverses**

\*\*\*\*\*

Secrétaire de séance : Madame Bernadette RAMBEAU

- **Commune nouvelle**

Madame le Maire présente au Conseil municipal le compte-rendu de la réunion entre les Maires et Adjointes de Laval Atger et de St Bonnet de Montauroux du 03 mai 2016. Une réunion prochaine et conjointe aux deux Conseils municipaux aura lieu en la présence de représentants de la Préfecture afin d'exposer les conditions optimales de rapprochement entre les deux communes.

Le Conseil se prononce à l'unanimité en faveur de la création d'une commune nouvelle entre Laval Atger et St Bonnet de montauroux.

- **Amendes de police**

Madame le Maire expose au Conseil le devis de Lozère Ingénierie pour la fourniture et la pose d'une glissière le long de la rampe de Montgros, au-dessus du mur à construire dans le cadre du programme de voirie 2016. Cette dépense peut être financée en partie par les amendes de police à concurrence de 30 à 40% du projet si le Conseil municipal y est favorable.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,** accepte le devis de Lozère Ingénierie et donne son accord pour le financement en partie du projet via les amendes de police. Le Conseil donne tout pouvoir à Madame le Maire pour la signature de documents visant la réalisation du projet et décide d'inscrire cette dépense au budget.

**VOTE**

Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
----------	------------	----------------

L'ordre du jour ayant été épuisé, la réunion a pris fin à 21 heures 30.